



# CONSEIL MUNICIPAL DU

## 31 MAI 2017

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre CUYPERS, Maire – Madame Brigitte JACQUEMOT, Monsieur Bertrand REMOND, Monsieur René MARAND et Madame Nelly RENAUDIN, Maires adjoints – Madame et Messieurs Jérôme BEAULIER, Sébastien GERMAIN, Daniel HUREAU, Bernard JACQUEMIN, Catherine JOLIVET, Valéry LEGENDRE, Martial ROUSSEAU, Arnaud SZPUNAR, Conseillers.

Absent excusé : Jean-Mary LARGILLIER pouvoir à Brigitte JACQUEMOT

Secrétaire de séance : Nelly RENAUDIN

---

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 12 avril 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 12 avril 2017.

### RENTREE SCOLAIRE de septembre 2017

**Effectifs** : Depuis plusieurs années les effectifs sont en hausse constante. 2015 : 83 enfants / 2016 : 96 enfants / 2017 : 112 enfants (chiffre arrêté à février 2017).

**Ouverture d'une classe** : l'inspection académique a accordé l'ouverture d'une classe pour la rentrée de septembre 2017. La salle qui servait de garderie à Ozouer-le-Repos reprend sa fonction initiale de salle de classe. La garderie sera transférée (matin et soir) à la salle des fêtes d'Aubepierre. Il y aura donc : 3 classes à Ozouer-le-Repos et 2 classes à Aubepierre.

#### **Budget école accordé par la mairie pour la rentrée 2017 :**

6500 euros de dotation

3496 € (achat de tables et chaises évolutives)

Achat de livres pour le cycle 2

Par ailleurs, les enseignants demandent le financement d'un vidéoprojecteur pour la nouvelle salle de classe à Ozouer-le-Repos, des ordinateurs pour les maternelles et la direction et divers travaux.

Toutes ses demandes feront l'objet d'une étude.

#### **Sorties et manifestations :**

- 1<sup>er</sup> juin : Déplacement des CE1 / CE2 / CM1 / CM2 à l'archéosite de la Haute-Ile (Seine ST Denis)
- 8 juin : Spectacle « Bille en bois » proposé aux enfants
- 10 juin : Kermesse organisée par les parents d'élèves à Aubepierre
- 24 juin Printemps des poètes à Ozouer-Le-Repos de 10 heures à 12 heures
- 17 juin : journée pré-rentrée pour les nouvelles petites sections
- 4 septembre : rentrée scolaire. Maintien du plan Vigipirate. Protocole de rentrée inchangé.

**Personnel ATSEM** : Mme Claudine GUILLAUME prenant sa retraite à la fin août 2017 sera remplacée par Mme Catherine EROSTATE. Mme Christelle FERREIRA sera présente 3 matinées à l'école maternelle et Mme Muriel FAIVRE assura 2 matinées.

**Création d'un poste d'ATSEM** : Le conseil municipal à l'unanimité valide la création d'un poste d'ATSEM.

**NAP (Nouvelle activité périscolaire)** : A la rentrée prochaine, les municipalités devraient pouvoir choisir de maintenir ou revoir l'organisation des NAP. Plusieurs scénarios sont à l'étude.

**Réforme des rythmes scolaires** : le décret n'étant à ce jour pas connu sera étudié compte tenu du contexte communal dès sa parution et concertation avec les enseignants et les parents d'élèves élus.

La municipalité mettra tout en œuvre afin d'opter pour l'organisation qui lui semblera la plus appropriée et cohérente au regard de nos contraintes (transports, cantine, spécificité de la commune et ses 13 hameaux, budgétaires, organisation des familles, cohérence avec les services de l'interco...), sans perdre de vue l'intérêt des enfants. Plus d'éléments au conseil municipal de juin 2017.

**Cantine** : le règlement restauration scolaire et accueil périscolaire est en cours de refonte.

## **SDEM – Adhésion de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry**

La municipalité valide à l'unanimité l'adhésion de la commune de St Fargeau Ponthierry au SDEM

## **FINANCES – Décision modificative relative à la participation au SMIVOM**

Rappel : la CCYA (ex Communauté de Communes) avait la compétence piscine. Cette compétence n'est pas reprise par la CCBN (Communauté de Communes de la Brie Nangissienne). En conséquence le coût de financement de fonctionnement de la piscine de Grandpuits doit être réparti sur les communes. Cette charge s'élève à 28 329,44 € (arrondie à 30 000 €) pour notre commune. Un jeu d'écriture modificative est donc proposé au conseil municipal comme suit : retrait de 20 000 € de la ligne Bâtiments publics « 615221 », auxquels s'ajoutent 10 000 € pris sur la ligne Electricité Publique/Routes « 615 232 » afin de permettre l'ajout de 30 000 € en ligne Contributions aux syndicats « 655413 »

Décision modificative validée à l'unanimité par le conseil municipal.

## **TRAVAUX BATIMENTS**

**Portail du cimetière d'Aubepierre** : la société EDIFIA (ex 2CO) a terminé les travaux de remise en état du portail et des piliers de l'entrée du cimetière.

**Portail à l'arrière de la mairie d'Aubepierre** : le portail situé à l'arrière de la mairie a été déposé et remplacé par un portail neuf construit sur mesure par la société ADPS. En raison de plusieurs réserves sur la qualité des travaux réalisés, la mairie a demandé à l'entreprise d'effectuer des reprises avant règlement de la facture.

**Garage – Atelier communal à Aubepierre** : Retard sur les travaux situés en partie arrière (portail coulissant en attente de livraison). L'entreprise EDIFIA (ex 2CO) a démarré les travaux relatifs à la partie avant du bâtiment (décapage de l'enrobé, dalle, dépose du bardage).

**Maison des associations** : Des travaux de mises aux normes (extincteurs, alarme incendie, marteau brise vitres, électricité) ont été effectués.

**Vestiaires du terrain de football** : les travaux de remise en état du plafond sont terminés. Intervention de la société EDIFIA (ex 2CO).

**Ecole d'Ozouer-le-Repos** : Remplacement par l'entreprise ADPS du volet roulant au niveau de la cuisine du bâtiment mairie.

## **TRAVAUX VOIRIE à venir**

**Bagneaux** : - Rue de la Plaine : travaux d'écoulement.

**Yvernailles** – Rue de la mardelle : renforcement des accotements de stationnement par du calcaire.

**Aubepierre** – Route d'Ormesson (entre le Plaidoyer et le nouveau lotissement) : Etude pour mise en place d'une bordure / caniveau et grille pour stabiliser le bas-côté.

**RD 32 (Yvernailles – La Noue – Aubepierre)** : Le conseil départemental 77 effectuera des travaux de reprise de la voirie départementale entre le 12 et le 18 juin 2017. La RD32 sera interdite à la circulation dans les 2 sens pendant les travaux.

**Ozouer-le-Repos** : En vue de sécuriser la zone située devant l'école d'Ozouer-le-Repos, pose d'un plateau surélevé début juillet. Travaux réalisés par l'entreprise VRD de la Brie.

**Nids de poule sur la voirie communale** : Travaux planifiés pour septembre. Il est demandé de raccourcir ce délai afin de prévoir d'intervenir au plus vite pendant les beaux jours.

**Transformateur situé à proximité du stade d'Aubepierre** : les travaux de dépose de l'ancien transformateur, et de mise en place d'un nouveau sont en cours.

**Plusieurs réflexions sur d'autres travaux à prévoir sont abordées** : reprise de l'allée du cimetière d'Ozouer-le-Repos, réfection de la route d'Ozouer à La Noue, pose de panneaux « Ecole » en amont et en aval des deux écoles.

**SNCF – Passage à niveaux n°32** : la SNCF a signalé à la mairie la dégradation de la signalisation à proximité du passage à niveaux n°32 (panneaux arrachés...) et demande une remise en état. Le maire va adresser un courrier aux exploitants situés à proximité pour leur demander plus de vigilance et une remise en place des panneaux.

## **SUIVI DU PROJET DU GROUPE SCOLAIRE**

**18 mai 2017** : une réunion entre l'architecte en charge de l'analyse du projet, la Région et le Département s'est tenue en mairie d'Aubepierre afin de cibler les éventuelles subventions au regard de l'estimation du projet. Sans qu'aucune décision ne soit prise à ce jour sur la réalisation ou non de ce projet d'ampleur, le maire indique que des études approfondies sont nécessaires tant sur la construction, le phasage envisagé que le financement.

## **RECENSEMENT 2018**

Nomination d'un coordonnateur communal en vue de prendre en charge le suivi du recensement prévu en janvier 2018. Catherine JOLIVET est désignée coordonnateur communal.

La municipalité valide à l'unanimité cette décision.

## **TABLEAU DES PERMANENCES – ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 2017**

Le tableau des permanences aux élections législatives du 11 et 18 juin est présenté. Quelques modifications sont à prévoir.

## **COMMISSIONS et SYNDICATS – Compte rendu des participants**

Tour de table visant à informer du contenu des réunions en lien avec les commissions et les syndicats.

## **AGENDA**

Présentation de l'agenda des manifestations à venir.

Le conseil municipal du 27 juin est déplacé au 29 juin 2017.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Il est demandé que les panneaux « Interdit de stationner » soient installés sans délai sur les murs extérieurs de la salle des fêtes.

La séance est levée à 22h30